

Saint Roman de Codières

Bulletin communal n° 97, avril 2026. Bulletin trimestriel. Parutions prévues en janvier, avril, juillet et octobre.

Le mot du maire

L'élection municipale du 15 mars dernier a permis un renouvellement de l'équipe municipale. Avec le printemps, le 21 mars, nous avons pris nos fonctions et avons remercié à nouveau tous les habitants de s'être déplacés en nombre, 85% de participation, pour élire les onze conseillers municipaux. Le résultat nous honore, nous engage et surtout nous oblige.

Nos premières obligations, alors que nous en prenons connaissance, sont de boucler dans les délais administratifs, les dossiers subventionnés ouverts sous la précédente mandature et mis en suspens durant la période électorale. D'autres urgences nous pressent, relatives à l'état de la voirie et de certains ouvrages. Nous mettons en même temps en œuvre les projets annoncés dans notre programme; quatre premières commissions consultatives citoyennes viennent d'être créées, ouvertes à toutes et tous, que vous soyez concerné.es ou simplement intéressé.es par la participation.

Sept semaines à peine se sont donc écoulées et nous sommes déjà bien à l'œuvre, au service de la commune, à votre service. Tous les après-midi, du mardi au vendredi, nous restons à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir nous rencontrer puisque vous êtes aussi force de proposition.

Election municipale du 15 mars 2026

Cette élection a amené un changement d'équipe municipale avec 54 % des 180 voix exprimées pour la liste Saint Roman à venir. Les onze élus sont :

Frédéric Pascal, Adèle Goulème, Pierre Gazin, Mâya Defay, Robin Jalic, Cassandra De Young, Berenger Rémy, Catherine Capietto, Johan Pascal, Luc Villaret et Olivia Delanoë.

Le 21 mars 2026, les élus se sont réunis pour l'élection du maire et des adjoints. Frédéric Pascal a été élu maire (9 voix sur 11). Le conseil décide de nommer trois adjoints : Catherine Capietto, Pierre Gazin et Adèle Goulème sont élus premier, deuxième et troisième adjoints (9 voix sur 11).

Le conseil municipal s'est réuni le 31 mars 2026

Les principaux points ont été :

- 1 - Validation du conseil municipal du 20 février 2026
- 2 - Dossier filière bois : discussion sur la situation actuelle du projet de filière.
- 3 - Dossier schéma directeur eau :

L'étude commandée par la commune en 2022, subventionnée par l'Agence de l'eau et le département, arrive à son terme. Ses conclusions doivent être transmises aux deux structures l'ayant subventionnée. Une réunion publique de restitution de ce schéma directeur sera menée par le bureau d'études OTEIS en présence du conseil départemental 30 et de l'Agence de l'eau. La mise en œuvre d'une étude complémentaire par le bureau BergaSud est envisagée.

4 - Désignation de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants à la commission des finances avec une réunion prévue le 9 avril pour la préparation du budget 2026

5 - Proposition de ne pas créer de commission des marchés publics et appels d'offres, non obligatoire pour une petite commune (10 pour et 1 abstention).

6 - Désignation des nouveaux représentants du SIVOM, Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple :

Candidats titulaires : Robin Jalic / Mâya Heuse Defay ; suppléants : Johan Pascal / Pierre Gazin, adopté à l'unanimité.

7 - Désignation des délégués au sein de Territoire d'Energie Gard - SMEG :

Candidats titulaires : Pierre Gazin / Johan Pascal ; suppléants : Cassandra De Young / Bérenger Remy, adopté à l'unanimité.

8 - Désignation des nouveaux représentants de la collectivité au sein du groupe forestier de Saint-Martial :

Candidat titulaire : Robin Jalic, suppléant Bérenger Remy, adopté à l'unanimité.

9 - Désignation du nouveau représentant du Parc national des Cévennes :

Candidat titulaire : Bérenger Remy, Cassandra De-Young, adopté à l'unanimité.

10 - Création de fiches de poste pour les agents communaux :

L'employé communal actuel, Sam Murat, est embauché sous contrat avec la mairie. Il n'existe à ce jour pas de fiche de poste bien que celle-ci soit obligatoire. La secrétaire de mairie, Séverine Debiée, est employée via le SIVOM et bénéficie donc, via ce syndicat, d'une fiche de poste.

Vote : création d'une fiche de poste pour les agents techniques (actuellement Sam Murat) : 10 pour et 1 abstention.

11 - Questions diverses :

- Utilisation de la Bergerie du Col.
- Moyens de communication de l'équipe municipale.
- Demande d'un miroir à l'entrée du chemin du Recodier depuis Sumène.
- Organisation des commissions à venir.

Conseil municipal du 23 avril 2026

Les principaux points ont été :

1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 31 mars 2026 à l'unanimité.

2 – Bilan financier pour 2025.

Dépenses de fonctionnement réalisées : 240 886 €.

Résultats de fonctionnement : -30 392 €.

Dépenses d'investissement réalisées : 34 996 €.

Recettes d'investissement : 54 056 €

Résultat d'investissement : 19 761 €

Approbation du bilan financier 2025 par 8 voix sur 9 (1 abstention, l'ancien et le nouveau maires ne votent pas).

3 – Taux d'imposition pour 2026 :

Reconduction des taux d'imposition de 2025. Pas d'imposition supplémentaire des résidences secondaires. A noter la disponibilité pour la commune de 25 000 € supplémentaires du fait de la non indemnisation du maire et des adjoints.

Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe : 35 872 €. Adoption à l'unanimité.

4 – Budget primitif 2026 :

Dépenses de fonctionnement : 460 927 €.

Dépenses d'investissement : 227 950 €.

Les principales dépenses d'investissement prévues sont la réfection du pont de Malignos (160 000 € à la charge de Saint-Roman) et l'étude de la possibilité d'une installation pastorale (28 000 €).

Approbation à l'unanimité.

5 – Fongibilité des crédits par le maire dans la limite de 7,5 % des chapitres. Adoption à l'unanimité.

6 – Charte de fonctionnement des commissions consultatives citoyennes. Adoption par 9 voix sur 11 (2 abstentions).

7 – Création de 4 commissions consultatives citoyennes considérées comme les plus urgentes :

- Commission Eau
- Commission Routes et chemins
- Commission Vie associative et culturelle
- Commission Nature et environnement

Chacun est invité à y participer en s'inscrivant soit sur par le courriel de la mairie soit en y passant.

8 - Désignation des membres élus référents de ces 4 commissions :

- Commission Eau : Johan Pascal
- Commission Routes et chemins : Robin Jalic
- Commission Vie associative et culturelle : Catherine Capietto
- Commission Nature et environnement : Bérenger Rémy

Adopté par 10 voix sur 11 (1 abstention).

9 - Présentation de la charte de la Bergerie du Col. Adoption de la charte par 10 voix sur 11 (1 abstention).

10 - Questions diverses

L'ancien maire réitère son souhait d'être informé sans délai des activités du conseil municipal dont il fait partie, de pouvoir s'exprimer de manière contradictoire dans un conseil qui ne doit pas être un tribunal.

Demande de prévoir des devis pour l'installation de rampes ou d'escaliers mécaniques pour l'accessibilité à la mairie et à la bibliothèque.

Demande sur le calendrier de réalisation d'une étude complémentaire sur l'eau à Saint-Roman. Il est répondu que le rapport actuel doit être validé et transmis aux structures concernées dont l'Agence de l'eau. Cette étude complémentaire sera possible ultérieurement.

Questions du public :

- Pourquoi y a-t-il tant de camping-cars sur le terrain de la Bergerie ?
- Qu'a-t-il été prévu comme action sociale pour les plus âgés ? Réponse : une ligne budgétaire est prévue dans le fonctionnement.
- Des réticences à la transmission des informations et des dossiers par l'ancienne équipe municipale sont-elles acceptables ? Réponse : le dossier Eau a été bien transmis ; le dossier Filière bois reste incomplet.
- Qu'en est-il du revenu que devait procurer la filière bois ? Réponse : un acheteur du stock actuel de pellets doit être rencontré. Il n'y a à ce jour aucune certitude sur un revenu.
- Des sous-commissions consultatives peuvent-elles être créées ? Réponse : ce seront des groupes de travail.

Le point de vue d'élus

Mot de l'équipe sortante

Bonjour à toutes et tous. Les dernières élections municipales ont désigné l'équipe « Saint Roman à venir » à la mairie. Nous respectons pleinement le résultat des urnes. Nous tenons à leur exprimer nos félicitations. Nous leur faisons entièrement confiance pour assurer une bonne gestion de la commune et conserver ce bon vivre à Saint Roman.

Les nouvelles règles pour les élections municipales ont permis d'avoir 2 élus sur 11 au sein du conseil municipal. Ils représentent à eux deux pratiquement la moitié des suffrages exprimés. Ils apporteront le maximum de remarques possibles et donneront leurs expériences à cette nouvelle équipe.

Les commissions sont mises en place. Nous vous invitons à vous investir par votre énergie et votre temps dans les commissions et les manifestations de SAINT ROMAN. De notre côté, nous avons quelques projets à proposer pour conserver notre passé, assurer notre présent, et prévoir un avenir serein pour nos enfants. Bien sûr, nous sommes toute notre équipe, à votre disposition et à votre écoute.

Nous souhaitons à toutes et tous " le bien vivre à Saint Roman de Codières ".

L'équipe Ensemble pour Saint Roman

Ça ne m'était pas arrivé depuis 70 ans, me voilà fraîchement élue, dans la commune de Saint Roman de Codières. Nous sommes 9 femmes et hommes de la liste Saint Roman à Venir qui sommes élus et arrivons pleins d'énergie et d'envie de faire pour le mieux pour ce village et ses habitants, dont nous faisons partie.

Confrontés à une mauvaise transmission des informations de la part de l'équipe municipale sortante, et du fait que nous soyons de nouveaux élus, il nous faut un peu de temps pour prendre connaissance des dossiers en cours et à venir, mais nous nous y investissons de tout cœur.

Il y a une chose qui, en tout cas pour moi, est difficile à vivre, c'est l'animosité de certains vis-à-vis de notre équipe, comme si on nous attendait au tournant, comme si en deux mois, on aurait déjà dû mettre en route tous les points de notre programme !

Mesdames, Messieurs, il ne faut pas plus d'énergie pour de la bienveillance que pour de la malveillance. Pourquoi ne pas utiliser cette énergie pour des actions positives ? Et si ce n'est pas pour Saint Roman de Codières, que ce soit pour ceux que vous aimez.

Merci aux habitants qui nous soutiennent, nous offrent leur aide, leurs sourires et croient en nous.

Et merci à Séverine, Sam, Anne et Nadine.

Catherine Capietto

La filière bois

Le projet de filière bois est né d'une belle idée il y a déjà 15 ans : entretenir nos forêts, élaguer les châtaigniers, valoriser le bois sous forme de bois-énergie. Un grand hangar a été construit près du Col (220 m² au sol) pour

permettre le séchage du bois après trituration et fabrication de plaquettes. Actuellement, environ 500 m³ de plaquettes sont stockées dans de bonnes conditions. Cependant, plusieurs difficultés sont apparues :

- Le coût d'exploitation du bois (abattage et débardage) en particulier parce que le trituration se fait à partir de billes d'au moins 2 m de longueur.
- L'engagement incertain de pouvoir fournir chaque année au mois 400 m³ de bois
- L'accès à la plateforme et au hangar : la piste qui monte depuis la route de Sumène, juste avant le col, n'est pas stabilisée et ne peut pas être utilisée par des camions. Même avec une voiture 4x4, ce passage n'est guère praticable. Le chemin qui va du hangar à la Bergerie du Col est par contre tout à fait praticable. Cependant, le droit de passage a été décrit à sens unique du hangar vers la Bergerie. Ce point doit être éclairci pour permettre l'utilisation de la plateforme et du hangar.
- Un acheteur s'est proposé pour le stock actuel, avec un achat en octobre. Bonne nouvelle à condition que la question de l'accès au hangar soit résolue.
- Enfin, l'épave d'un camion sur la plateforme est à débarrasser.

Pierre Gazin

Projet d'association

Saint Roman de Codières a une histoire, celle de ses habitants et de ses habitantes en particulier. Nous aimerions poursuivre le recueil des mémoires de notre village avec des récits, des cartes de hameaux, de chemins, des photos, des généalogies Le recueil pourra prendre la forme d'un ouvrage papier et d'un site internet interactif qui intéressera en premier lieu notre village. Nous espérons que cela contribuera à nourrir les liens d'affinité avec le territoire et entre les gens qui y vivent.

Pour mener à bien notre projet nous sommes en train de créer une association. Son nom n'est pas encore définitif, il pourrait être « les histoires de St Roman » ou « histoires romanesques ». Nous sommes d'ores et déjà heureux de compter sur l'écoute d'Olivia pour le recueil de récits, l'ingéniosité de Léo pour la valorisation de ceux-ci, les connaissances de Luc et Odette sur l'histoire du village, le sens de la convivialité d'Isa pour des moments de rencontres que nous ne manquerons pas d'avoir. A noter aussi qu'Odette et Isa proposeront des contes, des lectures, sur les histoires cévenoles et de nature qui plairont aux jeunes.

En un premier temps il s'agira de conduire des interviews. Aussi nous profitons de ce Bulletin communal pour lancer une invitation :merci aux habitants et habitantes de nous contacter pour que nous organisions une rencontre/interview d'une durée d'une à 2 heures en un premier temps. Les anciens seront les premiers à être rencontrés, ils sont prioritaires. On ajoute aussi les histoires des «néos », des personnes qui ont construit une vie à St Roman, celles qui sont tombées amoureuses de ce lieu ... chaque lieu, chaque hameau a une histoire, important de s'en souvenir, de raconter Merci de vous manifester pour un premier rendez-vous (contact pour l'association : Olivia tel. 04 67 81 41 22).



Photo extraite de l'ouvrage "Il fut un temps à St Roman"
Exposition photos 1910-1970 (bibliothèque)

L'immortelle salamandre !

Depuis des siècles, la salamandre est un symbole d'immortalité, de force et de régénération. Dès l'Antiquité, des croyances merveilleuses lui sont attribuées. On lui prétend le pouvoir de traverser les flammes ! Cela lui a entre autres valu d'être un symbole royal, sous le règne de François 1er.

Malheureusement, la réalité de la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) est tout autre. Elle figure sur la liste rouge des espèces menacées en France. Lors de la soirée du 11 avril 2025 à la Bergerie, la venue d'un herpétologue, spécialiste des amphibiens de l'OFB (Office Français pour le Biodiversité) et du PNC (Parc National des Cévennes) nous a permis de mieux connaître et d'observer cette espèce mythique. Le film projeté et cette intervention ont permis d'en savoir plus sur cet animal autrefois omniprésent dans les Cévennes. Cette espèce, comme tous les amphibiens, souffre de nombreuses menaces : destruction de ses habitats, pièges innombrables, pollutions et maladies émergentes. Ce soir-là, des témoignages d'anciens saint-romanois ont attesté de la tragique diminution de ces amphibiens au niveau local. Les menaces semblent les mêmes, avec comme gros point noir les routes où elles ne cessent de se faire écraser. Saint-Roman de Codières n'échappe pas à la règle et les salamandres sont de moins en moins nombreuses sur le territoire.

Dernièrement, face à une recrudescence de cadavres sur le chemin du Recodier, des habitants de la vallée soucieux de préserver la biodiversité se sont mobilisés pour mettre en place des panneaux en début et fin du chemin. Les objectifs sont de tenter une action pour réduire l'hécatombe, de sensibiliser les utilisateurs du chemin, de rassembler les habitants afin de se mobiliser pour le respect du vivant qui fait partie du patrimoine cévenol. Ces panneaux ont été conçus et installés par ce collectif d'habitants en décembre 2024. Voilà que la méchanceté ou la haine, ou les deux associées, se sont réunies pour que l'un des deux panneaux soit arraché ce printemps 2026. Un acte qui semble très puéril. On peut se poser la question de savoir si le village a besoin de ce genre d'actes dans un monde déjà sali par la haine, l'égoïsme et la guerre. Que les salamandres se rassurent, nous sommes déterminés et cet acte lâche ne fait que nous conforter dans notre action commune de la préservation du Vivant pour que les générations futures puissent les connaître. Après tout, la salamandre est immortelle. Alors que la méchanceté et la haine sont juste humaines et mortelles.

Bérenger REMY



Découverte des amphibiens avec Vincent Marty de l'OFB le 11 avril 2025



Panneau en haut du chemin du Recodier

Les chasseurs de Saint-Roman-de-Codières

La mairie a récemment échangé avec les représentants de l'association de chasse du village. Tous ses membres n'habitent pas forcément ici, mais beaucoup ont de vraies attaches familiales dans le coin.

L'association compte une trentaine d'adhérents, répartis entre membres propriétaires et actionnaires, auxquels s'ajoutent des invités. Pour la saison 2025-2026, le tableau de chasse affiche 163 sangliers et 20 chevreuils. Au programme : petit gibier (lièvre, lapin), gibier à plumes (faisan, bécasse, grive, palombe) et grand gibier (sanglier, chevreuil, renard).

La réunion a bien montré une envie d'améliorer la communication entre chasseurs et habitants. Plusieurs idées ont été lancées : des rencontres informelles organisées par vallée pour faire les présentations ; la possibilité pour les habitants de venir chercher du sanglier pendant la saison ; le repas des chasseurs... et d'autres moments sympas à inventer !

Pour ce qui est des informations sur les jours et lieux de chasse, l'association s'engage à communiquer plus régulièrement — via Framavox et le panneau au village — en attendant le nouveau système de diffusion prévu par la commune.

Petit rappel important pour ceux qui utilisent la chambre froide : elle appartient à l'association de chasse, qui la partage gentiment avec les autres associations. Merci de la laisser propre après utilisation !

Les déchets de chasse : la réglementation oblige à enfouir les déchets animaux dès que ça dépasse 40 kg. La mairie et l'association vont plancher ensemble sur une solution conforme à la loi.

Commission Eau

Le conseil municipal du 23 avril a acté la création d'une commission citoyenne consultative sur le thème de l'eau. C'est une problématique très importante pour nombre d'habitants ou résidents secondaires de la commune que nous invitons à venir participer aux travaux de la commission. Ses travaux seront multiples, venez nombreux.

Un point sur le schéma directeur d'approvisionnement en eau potable (SDAEP), étude commandée à la société Otéis associée avec Bergasud. Ce rapport est finalisé, disponible en mairie et sera publié prochainement sur framavox. Une étude complémentaire pour identifier la ressource en eau dans la vallée du Savel a été lancée mais ne sera pas complétée car les financeurs du projet demandent sa clôture à très brève échéance (sous peine de ne pas pouvoir toucher l'intégralité de la subvention attribuée)

L'étude est longue et ne peut se résumer en un paragraphe, toutefois deux grandes informations s'en dégagent :

- Des travaux de régularisation importants sont obligatoirement à réaliser sur la source de la Frégère qui alimente en eau le réseau municipal existant.
- Les ressources privées, particulièrement dans la vallée du Savel, devraient faire l'objet d'entretien et possiblement de partage de la ressource. La municipalité n'a pas vocation à contraindre les propriétaires au partage mais doit servir de soutien et médiation. La création d'Association Syndicale Autorisée (ASA) pourrait être la piste la plus prometteuse. C'est probablement ce point-là qui représentera l'essentiel du travail de la commission.

Un autre point de travail de la commission concerne les branchements de compteurs sur le réseau de distribution de Cros. Contact a été pris avec eux, ils sont aussi en phase de finalisation de leur schéma directeur de distribution.

Enfin la commission eau devra aussi se pencher sur l'assainissement collectif (hameau de la mairie) qui est notoirement dysfonctionnel.

Les habitants de Saint-Roman écrivent

Je suis arrivée toute petite au mas de Ferrier avec ma sœur. Maintenant, je suis à Saint-Roman et je n'ai pas à me plaindre Tout le monde me connaît, est gentil avec moi et moi avec eux. Il se passe toujours quelque chose à la bibliothèque. La secrétaire de mairie est aussi très bien. Et en ce moment, on entend le coucou ! Vraiment, il n'y a pas à se plaindre.

Paulette Nury

Étrange soirée que celle du 15 mars 2026 à Saint Roman, où ceux qui ont "gagné " ne s'y attendaient pas, et ceux qui ont "perdu" ne s'y attendaient pas non plus. Le résultat est bel et bien là maintenant.C'est juste celui de la démocratie. Saluons-le, ce système de démocratie, qui nous permet d'avoir des choix : nous avons eu la chance d'avoir « l'embarras du choix », mais pas « juste l'embarras ». Nous avons eu la possibilité de choisir non pas « son camp » mais un brassage d'idées ouvertes à la réflexion. Sachons collectivement en profiter, sans rancœur ni aigreur pour les uns. Avec humilité, esprit d'ouverture et sans arrogance, pour les autres. Avec intelligence pour tous. Et tout cela, avec un objectif : le bien-être de chacun et de chacune dans notre chère commune. Voilà mon souhait en tous cas. Naïve ?

Geneviève Decisier

Les événements à venir à Saint-Roman

Associations Pays'ames et Debrouill'art : Grand marché des plantes, des arbres et de leurs usages le samedi 16 mai de 9 heures 30 à 18 heures à la Bergerie du Col avec le groupe Call Herandad, quartet flamenco et jazz.



Association L'Echo des arbres : L'homme qui plantait des arbres d'après l'œuvre de Giono le dimanche 7 juin à 17 heures à la Bergerie du Col.



Association Exhale :

Résidence STREAMS

Les 7 et 8 juillet une résidence aura lieu dans l'Église de Saint Roman qui accueillera le projet STREAMS. Emmanuelle De Negri, chanteuse lyrique, Sébastien Mazoyer, accordéoniste et David Wampach, chorégraphe viendront travailler sur la mise en espace du concert qui sera donné pendant le Festival Les Romanesques.

Une sortie de résidence est prévue mercredi 8 juillet à 19h pour les bénévoles du festival et les habitants du village. Inscription nécessaire : contact@lesromanesques.fr ou tél 06 07 33 39 03

Festival les Romanesques - 11ème édition

Le festival les Romanesques se déroulera les 22 et 23 août avec pour thème "En-corps et accords", deux mots qui jouent, se répondent, et annoncent l'élan, la rencontre, l'accord secret qui réunit créateurs et public le temps d'un week-end. Jonglerie de musique et d'arts combinés, chœur, chanteur lyrique, musiciens du monde, circassiens, voltigeurs équestres et spectateurs se retrouveront dans notre village pour les Romanesques.

Programmation complète mi-juin sur notre site www.lesromanesques.fr et dans vos boîtes aux lettres en juillet !



Une manifestation passée :

Jeudi 30 avril, Bernard et Emie, nouveaux habitants à Camplo, ont offert aux habitants de Saint-Roman une soirée musicale jazz sortie de résidence, occasion également d'un repas partagé dans une ambiance chaleureuse.

Une recette de cuisine :

Tarte aux fleurs de sureau et aux fraises

1 pâte brisée maison, garniture : 2 œufs, 60 g de sucre, 15 cl de crème liquide, 60 g de poudre d'amande, une dizaine d'ombrelles de sureau.

Enlever un maximum de tiges pour ne garder que les fleurs.
Une dizaine de fraises, coupées en deux

Préparation :

- Préchauffez le four à 200°
- Mélangez crème, poudre d'amande, amande amère, sucre, œuf
- Foncez la pâte dans le moule à tarte
- Piquez la pâte à la fourchette
- Déposez les fleurs sur le fond de pâte
- Mettez les fraises sur les fleurs de sureau.
- Versez la crème d'amande sur les fleurs et les fraises
- Enfourez pour 35 min. selon votre four.

Basée sur la recette de www.jackiecuisine.com

